

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

Commandement de la Gendarmerie Nationale

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuel les afférentes au marché N°3235/0135 du 20/11/2023, portant sur Lot N°01 :Travaux de réfection de l'étanchéité des blocs au niveau de la wilaya d'Alger, Lot N°02 :Travaux de réfection de l'étanchéité des blocs au niveau de la wilaya d'Alger, Lot N°03 :Travaux de réfection de l'étanchéité d'un bloc au niveau d'une unité Mlitaite à la wilaya d'Alger, conclu avec **ETB PHS TCE LASNI HAMID**, dont le siège social Karia Ben Antas Chabet El Ameur à la Wilaya de Boumerdes, cette dernière est mise en demeure n°01 pour non dépôt de la caution de bonne exécution et de garantie.

A Cet effet, **ETB PHS TCE LASNI HAMID** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.